

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{er} AVRIL 2010

Le Conseil Municipal de CHERISY s'est réuni le Jeudi 1^{er} Avril 2010 à 20 heures 30 à la Mairie de CHERISY sous la présidence de Monsieur Michel LETHUILLIER, Maire.

Etaient présents : MM LETHUILLIER, BOUCHER, LOQUET, ISABEL BROU, GUIRLIN, ROBERT, MME KERMARREC, M. MOREAU-PAGANELLI, MMES LEGER, RANDOUX, M. DESHAYES, MMES CHOTARD, M. POTOT

Etaient absents excusés : MME HAIE (pouvoir à M. ISABEL), M. GUIRLIN (pouvoir à M. LETHUILLIER), M. DUPORT (pouvoir à M. DESHAYES), MME JETHA (pouvoir à M. LOQUET)

Elodie RANDOUX est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

I – FINANCES

1°/ Budgets Primitifs 2010

M. le Maire rappelle quelques chiffres relatifs à la commune :

La population municipale est de 1 803 habitants (recensement 2005). Un nouveau recensement a été réalisé courant février 2010. la population recensée est de 1886 habitants + les résidents secondaires.

La superficie de la commune de Chérisy est de 1 238 ha.

Le nombre d'enfants dans les écoles s'élève à 260 (une école maternelle de 4 classes et une école primaire de 6 classes), avec ouverture d'une classe supplémentaire pour la rentrée scolaire de septembre 2010.

La longueur de la voirie communale goudronnée est de 10,531 km et de 22 km pour les voies et chemins ruraux,

La surface utile des bâtiments communaux est de 6 910 m²,

La dette en capital s'élève au 01/01/2010 à 568 929,17 € soit une dette de 315,19 € par habitant. L'annuité de la dette pour 2010 est de 128 554 €, soit 71,22 € par habitant alors qu'elle est de 99 € par habitant pour les communes de 500 à 2000 habitants et 112 € pour les communes de 2000 à 3500 habitants.

La commune est associée à 10 syndicats intercommunaux.

La commune de Chérisy fait partie d'une Communauté de communes de 11 000 habitants, dénommée, "[les Villages du Drouais](#)", regroupant 15 communes : Abondant, Berchères sur Vesgre, Bû, Broué, la Chapelle-Forainvilliers, Chérisy, Ecluzelles, Germainville, Marchezais, Mézières-en-Drouais, Montreuil, Ouerre, Rouvres, Saint-Ouen-Marchefroy et Serville.

Le directeur est Monsieur Florent Chaudot.

Le taux de la taxe sur les ordures ménagères est en légère baisse, de 17,80 en 2009 à 17,60% en 2010, soit une diminution de 1,14%. Il est appelé directement par la Communauté des Villages du Drouais, sans transiter par le budget communal.

D. 2581
BUDGET
GENERAL 2010

a) Budget Général

Section de fonctionnement : elle s'équilibre en dépenses et recettes à 1 560 000 € (en diminution de 8 000 € par rapport à 2009).

Les principales dépenses sont les charges de personnel pour 475 000 € (soit 30,45% du budget), les charges de gestion (cotisations aux syndicats, subventions aux associations, etc.) pour 143 000 €, les charges de fonctionnement (électricité, gaz, fournitures, etc.) pour 418 700 €.

Les principales recettes sont les impôts et taxes pour 849 841 €, les dotations de l'Etat du Département et de la Région pour 365 371 € et les produits de service (concessions, locations de salles, etc.) pour 108 112 €.

Ce budget va permettre de dégager un autofinancement de 492 479 € (soit 31,57% du budget de fonctionnement) pour la section d'investissement.

Section d'investissement : elle s'équilibre en dépenses et recettes à 1 140 000 €.

Cette section va permettre de réaliser des travaux importants (rue Charles de Gaulle, place de l'Eglise, toiture du bâtiment 10 rue Victor Hugo) sans recours à l'emprunt pour la 7^{ème} année consécutive.

Les dépenses 2010 sont inscrites, entre autres, sur les principaux postes suivants :

- 33 500 € frais études (site internet...)
- 15 000 € acquisitions foncières
- 30 000 € acquisition véhicules utilitaires
- 61 500 € voirie sortie Mairie plateau rue Ch de Gaulle rue des Camélias
- 125 000 € sécurisation voirie Les Osmeaux
- 21 000 € éclairage public
- 46 000 € sécurisation sortie des écoles
- 10 000 € travaux bâtiments scolaires
- 95 000 € bâtiment 10 rue Victor Hugo (toiture et ravalement)
- 35 000 € matériel de sécurisation

En recettes d'investissement, celles-ci s'élèvent à 1 140 000 € dont principalement :

- 492 479 € d'autofinancement brut communal,
- 142 900 € de subventions régionales et départementales
- 120 000 € de remboursement de TVA

Le budget général 2010 est adopté à l'unanimité

D. 2582
BUDGET
EAU –ASSAINIS.
2010

b) Le budget Eau-Assainissement

Le budget global de fonctionnement s'établit à 468 000 € (en baisse de 11% par rapport à 2009). Michel LETHUILLIER rappelle que pour la 2^{ème} année il s'agit d'un budget fusionné Eau et Assainissement, les recettes et les dépenses restant équilibrées pour chaque service : 260 000 € pour l'Eau et 208 000 € pour l'Assainissement.

Le budget global d'investissement Eau et Assainissement s'équilibre à 470 000 €

Le budget primitif Eau-Assainissement est adopté à l'unanimité

**D. 2584
SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS**

2° / Subventions aux associations

Associations	Pour mémoire Budget 2009 en Euros	Proposition du Maire pour 2010 en Euros
Football Club de Cherisy : 2 065 € (portée exceptionnellement à 2 500 € pour 2010)	2 025	2 500
Comité des Fêtes	860	875
Association Saint Pierre	860	875
Club du 3 ^{ème} Age Soleil d'Automne	860	875
Tennis C..T.C.	960	970
Anciens Combattants	486	490
Ecole Musique du Drouais	247	250
Caisse Ecole Primaire : 240 € (1 260 € de subvention exceptionnelle pour la classe "Découverte")	235	1 500
CODEL	2 591	0
CAUE	120	120
Prévention routière	105	107
Ass. Schweitzer Aide à domicile	208	211
Association Paralysés de France	105	107
SPDA Sézazereux	150	152
Association Maires de France (cotisation)	389	290
U.D.T.L.	86	87
ANERVEDEL	34	35
Judo Club Abondant	216	219
R.T.V.	226	230
Radio Grand Ciel	226	230
AVIEL	620	630
CLIC DROUAIS	541	0
CHERIS'LOULOUS	1 000	200
AVERN	159	161
FLORA GALLICA	159	161
Ass. Gardes à Domicile « Le Tourniquet »	226	230
Questions pour Un Champion	105	110
Association des Maires d'Eure et Loir (cotisation)	609	610
Association GRACES (cotisation)	75	1 015
Divers	75	404
TOTAL Subv. Fonct. Aux Associations	13 483	13 644

M. DESHAYES ne prend pas part au vote pour la subvention au Football Club.

Mme KERMARREC ne prend pas part au vote pour la subvention au Comité des Fêtes

M. ISABEL ne prend pas part au vote pour la subvention à l'Association des Gardes à Domicile "Le Tourniquet".

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

**D. 2583
VOTE DES
TAUX 2010**

3° / Vote des taux 2010

Monsieur le Maire propose de **ne pas augmenter les taux des taxes 2010** qui resteraient inchangés.

Ces taux seraient pour 2010 :

Taxe d'habitation : **11,13%** (soit un produit de 171 736 €)

Taxe foncière bâti : **17,01%** (soit un produit de 259 913 €)

Taxe foncière non bâti : **26,39%** (soit un produit de 20 822 €)

Suite à la réforme de la Taxe Professionnelle, cette dernière sera compensée par une dotation de l'Etat qui s'élèvera pour 2010 à 394 841 €. Ces taux 2010 sont adoptés à l'unanimité.

II – ADMINISTRATIF

- D. 2585** **1°/ Indemnités gardiennage Eglise**
INDEMNITES Suite à la circulaire préfectorale n° 2010-04-0002 relative aux indemnités de gardiennage des
GARDIENNAGE églises communales, M. le Maire informe les membres du conseil municipal que le plafond
EGLISE indemnitaire pouvant être alloué aux préposés (notamment aux prêtres affectataires) chargés
du gardiennage des églises communales, est fixé à : 471,87 € pour l'année 2010.
- Après délibération, le conseil décide de fixer l'indemnité de gardiennage de l'Eglise de Chérisy à 471,87 € pour l'année 2010. Adopté à l'unanimité.

III – URBANISME

- D. 2586** **1°/ Projet de cession terrain rue de Paris**
PROJET DE Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de cession d'une partie
CESSION du terrain communal racheté à Monsieur BOXHO route de Paris, au profit de Monsieur
TERRAIN RUE MALITOURNE afin d'y construire une résidence pour personnes âgées (2 ensembles de 4
DE PARIS logements). Il présente un plan du projet de cette cession qui concernerait un terrain de 1360
m² cadastré D 660 pour un montant de 100 000 €.
- Après délibération le conseil municipal décide la vente à Monsieur MALITOURNE de la parcelle cadastrée D 660, sise route de Paris, d'une superficie de 1 360 m² (correspondant à deux lots selon extrait de plan joint) pour un montant de 100 000 €, les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur.
- Il est donné tous pouvoirs au Maire pour signer tous documents dans ce dossier qui sera confié à Maître POPOT, notaire à Chérisy. Adopté à l'unanimité.

2°/ Plan de prévention des "Risques Inondations"

M. le Maire présente au conseil le plan de prévention des « Risques inondations », ce plan primera sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

IV – TRAVAUX

- D. 2587** **1°/ Réfection toiture bâtiment sis 10 rue Victor Hugo – choix de l'entreprise**
REFECTION M. le Maire informe le conseil Municipal que la Commission des travaux a retenu l'entreprise
TOITURE 10 RUE ZIMMERMANN de COUDRES pour la réfection de la toiture du bâtiment communal sis 10 rue
VICTOR HUGO Victor Hugo, abritant le cabinet du kiné et du dentiste, pour un montant de 35 647,24 €. Les
travaux devraient débuter en juin. Le ravalement du bâtiment est également à prévoir. Après
délibération, le conseil municipal adopte le devis de l'entreprise ZIMMERMANN à l'unanimité.
- D. 2588** **2°/ Devis remplacement fenêtres classes école primaire**
REPLACEMENT M. le Maire présente au conseil municipal un devis de l'entreprise LAIGNEL pour le
FENETRES remplacement des fenêtres à l'école primaire (2 classes) , pour un montant de 7 252,56 € TTC.
ECOLE PRIMAIRE Ce devis est adopté à l'unanimité.
- D. 2589** **3°/ Devis réfection trottoir rue de Marsauceux**
REFECTION M. le Maire présente au conseil municipal un devis de l'entreprise MUSCI pour la réfection du
TROTTOIR trottoir au droit du n° 1 rue de Marsauceux pour un montant de 1 095,54 € TTC. Ce devis est
RUE MARSAUCEUX adopté à l'unanimité.

V – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Commission scolaire :

Christian BOUCHER expose le rapport de la dernière Commission Scolaire :

- Conseil école primaire : une classe de 25 élèves va partir en "classe de mer" courant juin- le spectacle de fin d'année, préparé avec la Compagnie Textes et Rêves, aura lieu le samedi 26 juin à 9h30 – l'ouverture de la 7^{ème} classe est confirmée pour la rentrée 2010 ; les dépenses d'aménagement et d'équipement de cette classe sont prévues au budget.

Evaluations nationales pour les élèves du CM2 : les résultats pour l'école de Cherisy sont satisfaisants.

- la fête des prix de l'école maternelle aura lieu le samedi 19 juin

En raison du Jeudi de l'Ascension les élèves auront classe le mercredi 12 mai à la place du vendredi 14 mai.

- brocante : elle s'est bien déroulée mais il faudrait revoir l'organisation pour l'implication d'un plus grand nombre de conseillers.

TOUR DU TAPIS

- | | |
|-------------------|---|
| Christian BOUCHER | <ul style="list-style-type: none">↳ Signale le mauvais état des chemins, notamment celui de la Marnière, dû au passage de camions. M. le Maire répond qu'il fera un courrier à M. GASCHET et propose une réunion de la Commission des Chemins le samedi 29 Mai à 14h30.↳ Propose de fixer la "Journée Nettoyage de la commune" au samedi 22 Mai. |
| Daniel ROBERT | <ul style="list-style-type: none">↳ Souligne que les fossés sont propres et que l'eau s'écoule bien. |
| Ludovic DESHAYES | <ul style="list-style-type: none">↳ Demande comment va fonctionner la bibliothèque. M. le Maire répond que suite à la réunion de la Commission Animation-Culture-Loisirs, le souhait serait de la faire fonctionner avec des bénévoles. Une réunion aura lieu avec toutes les personnes concernées. Il rappelle que M. PIERRE continue à assurer le service auprès des écoles jusqu'au mois de juin.↳ Demande de prévoir la réfection du terrain au stade. |
| Laurence CHOTARD | <ul style="list-style-type: none">↳ Demande où a été stocké le matériel de l'atelier terre ?↳ Rappelle la demande de réfection du mur du 39 rue Charles de Gaulle : M. le Maire répond qu'il sera réparé après les travaux actuellement en cours dans cette rue. |
| P.J. POTOT | <ul style="list-style-type: none">↳ Informe avoir assisté à une réunion du SICME : les travaux au vannage du Petit Cherisy devraient débuter courant avril. |

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 24H00.